



Dinamo ! Estival

Navettes estivales gratuites : cet été, évadez-vous !

DINAMO!
ESTIVAL

NAVETTES ESTIVALES
DU 6 JUILLET AU 30 AOÛT 2020

3 CIRCUITS

- N°1 Dinan <=> Sables d'or les Pins - Fréhel
- N°2 Dinan <=> Bétineuc <=> Caulnes
St André des Eaux
- N°3 Dinan <=> Boucle Rance Maritime
St Samson sur Rance / Plouër sur Rance / Pleudihen sur Rance / La Vicomté sur Rance

Retrouvez toutes les infos sur nos réseaux sociaux et sur www.dinan-agglomeration.fr

PLACE ET PORTE-VÉLO SUR RÉSERVATION AU 0810 22 22 22

Cet été, évadez-vous !

Destinations Sables-D'or-les-Pins (Fréhel), le Cap Fréhel (Plévenon), Coriosolis (Corseul), la Base de Loisirs de Bétineuc (Saint-André-des-Eaux), les bords de Rance, Dinan Ville d'Art et d'Histoire... Cet été, "DINAMO Estival", service mis en place par Dinan Agglomération, va faciliter vos déplacements en car et à vélo et vos découvertes sur le territoire ! 3 circuits, en accès gratuit, sont ainsi proposés du 6 juillet au 30 août. Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite. En raison des conditions sanitaires actuelles, les places seront à réserver la veille du trajet.

Chaque **jeudi, samedi et dimanche** de Juillet et d'Août, la commune disposera d'un **arrêt Square de l'Eglise** (circuit n°3 : Dinan – Boucle Rance Maritime). Le bus **Dinamo !** arrivera de Dinan à **10h25** et prendra la **direction de Plouër, de Pleudihen et de la Vicomté**. Il est à noter que le parcours proposera un **arrêt au Lyvet, côté La Vicomté (à 11h05)** pour se terminer **place Duclos à Dinan à 11h20**.

Le soir, le même parcours sera proposé : **départ de Dinan à 17h45, arrivée à Saint-Samson à 18h10 et au Lyvet à 18h50**. Le bus sera équipé pour accueillir des vélos (sur réservation, comme pour la place).

Ce circuit vient en complémentarité des lignes Breizhgo suivantes* :

Ligne n°10 : Dinan ↔ Saint-Malo

Ligne n°11 : Dinan ↔ Langrolay-sur-Rance

*Les lignes et les horaires du réseau Breizhgo sont disponibles

sur le site internet : <https://www.breizhgo.bzh>

En raison de la pandémie de Covid 19, il sera indispensable de porter un masque et de **réserver sa place la veille au**

0810 22 22 22

Juste avant l'arrivée du **Dinamo ! Estival**, un fléchage et une information temporaires seront mis en place par l'équipe municipale pour indiquer aux visiteurs les commerces, la voie verte, la maison médicale, la Rance... Des panneaux définitifs seront posés à partir de l'automne.

Le point sur les travaux du réseau d'assainissement du bourg

Les travaux n'ont pas été terminés à la date prévue (le 23 juin) en raison de nombreuses malfaçons constatées sur la zone pavée autour de l'église. Les pavés vont donc être reposés pour la troisième fois et le chantier sera normalement terminé le 3 juillet, juste avant l'arrivée du bus Dinamo !

D'une façon générale, depuis un mois, nous avons signalé de nombreuses malfaçons à Dinan Agglomération (financeur et maître d'ouvrage) qui les a fait rectifier. Toutefois, si à l'usage vous constatez encore des malfaçons ou des défauts (odeurs...), n'hésitez pas à le signaler en mairie.

La bouquinette rouvre ses portes

La Bouquinette rouvre ses portes à partir du **samedi 4 juillet**.

Attention, pendant cette période estivale, elle sera ouverte uniquement les samedis de 14h à 16h.

Les bénévoles vous accueilleront dans le **respect des gestes barrières** : port du masque pour les adultes et les ados, désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique disponible à l'entrée de la bibliothèque ou lavage des mains pour les enfants, espace limité à 6 personnes, manipulation limitée des livres, retour des livres dans une caisse près de l'entrée.

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs ouvre ses portes **du 6 au 31 juillet** puisque l'école ferme les siennes.

Vos enfants y seront accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 18h45, à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas). Les repas sont élaborés sur place par le cuisinier avec des produits de plus en plus locaux et bios.

Des sorties sont prévues chaque mercredi (Alligator Bay, Corsaire Aventure ou piscine...).

En raison des contraintes sanitaires et des directives du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, nous ne serons pas en mesure de proposer, comme les années précédentes, des séjours extérieurs en camping. Néanmoins, si la situation le permet, nous organiserons des petits camps d'une à deux nuitées au camping Beauséjour. Des **dossiers d'inscription sont disponibles à la mairie**.



Renc'art sous les remparts

Une compagnie qui participe à l'animation Renc'arts sous les Remparts, qui propose des **spectacles d'Arts de la Rue à Dinan le mercredi soir entre le 22 juillet et le 12 août, pourrait être accueillie par la commune de Saint Samson sur Rance**. Ce spectacle est gratuit pour les spectateurs, la **date reste à déterminer**. Par ailleurs, une subvention pouvant aller jusqu'à 2000 € venant du département peut être attribuée à la commune pour une prestation d'artiste local.

Nouveau !

Le **Café de Marie** propose de **nouveaux services** :

- dépôt retrait pressing et laverie,
- atelier payant de "relooking" de meubles avec les conseils avisés d'Armelle
- et très bientôt le retrait des courses commandées sur Cora drive.

Plus de renseignements sur place ou sur la page Facebook du Café de Marie.

N'oubliez pas les autres commerces de la commune qui ont aussi besoin de notre soutien.

Boîte à idées

Vous avez des remarques, suggestions ou idées pour votre commune, une boîte à idées est à **votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie**.

Quelques rappels pour passer un été serein

Travaux de bricolage et de jardinage

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 relatif aux travaux de bricolage ou de jardinage précise que ceux-ci peuvent être effectués aux horaires suivants :

les jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30

les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Attention aux chiens !

Suite à deux accidents survenus dernièrement sur la commune avec des chiens échappés de chez eux, nous rappelons aux propriétaires d'animaux leur responsabilité en cas d'incident sur la voie publique. Si, malgré votre vigilance, votre chien s'échappe de chez vous, le mieux est encore de **prévoir un collier avec votre numéro de téléphone** inscrit dessus car un recours à la fourrière oblige le propriétaire à aller y chercher son chien et à payer une somme non négligeable.

Et pour la rentrée

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre à 8h30.

Pour l'instant, nous n'avons aucune précision sur les conditions sanitaires dans lesquelles elle se déroulera.

Le forum des associations
se tiendra le
samedi 5 septembre
à partir de 10h
dans la salle des sports